

SAINT-MICHEL. « La statue a toute sa place »

Les réactions n'ont pas manqué suite à l'audience du tribunal administratif. La plupart voient dans le recours de la Libre Pensée une démarche excessive.

Comme on pouvait s'en douter, la perspective d'un démontage de la statue de Saint-Michel a rapidement fait réagir. À commencer par le maire de la commune, Yannick Moreau, qui, sur Twitter, annonçait qu'il entend bien conserver cette statue à sa place. Et ce, non sans ironie. « Oulala ! Une statue de Saint-Michel devant une église Saint-Michel ! La ville des Sables-d'Olonne ne se laissera pas intimider par des procès inutiles #cancelculture. La place de cette statue est sur la place Saint-Michel devant l'auditorium et l'église éponymes. »

« Cette statue est une œuvre d'art »

De fait, il était bien difficile de trouver sur les réseaux sociaux des internautes défendant la position de la Libre Pensée. Ces derniers mettent en avant le principe de légalité et le respect de la loi de 1905. Ce que l'un d'eux résume en ces termes sur notre page Facebook : « Une statue reli-

gieuse n'a pas sa place dans l'espace public. Pas si elle date d'après 1905 en tout cas. C'est la loi française, et les séparatistes sur ce fil qui ont du mal avec elle peuvent aller voir ailleurs. »

Mais la plupart des internautes, eux, voient d'un très mauvais œil ce procès.

Il y a ceux qui restent perplexes quant à l'utilité de la démarche : « C'est vraiment super important et indispensable de faire cela ? », « J'espère vraiment que c'est une blague ! »

Et il y a ceux, les plus nombreux, qui y voient une application extrémiste du principe de laïcité. Extraits : « Et ils vont démonter le mont Saint-Michel aussi ! Cette bande de champions ! L'archange chevalier, saint patron des parachutistes a toute sa place ! » « S'il y a une pétition pour qu'elle y reste, elle ne gêne personne. » « Dans ces cas-là, pourquoi ne pas retirer les fêtes religieuses du calendrier républicain ? Cette statue est une œuvre d'art. »

« Des combats d'arrière-garde »

Et qu'en pense Didier Gallot, à la tête de la municipalité



La cérémonie d'inauguration en 2018 en présence des parachutistes.

des Sables-d'Olonne quand la statue a été installée ? « Il n'y avait aucune malice de part » insiste l'ancien élu qui rappelle que Saint-Michel est le patron des parachutistes et c'est à ce titre qu'il est célébré chaque année.

« Je suis un laïc, pas un laïc-card. Je n'aime pas les intégristes », ajoute Didier Gallot qui rappelle qu'il a toujours refusé d'installer une crèche dans un bâtiment public... Mais

a fait sonner le glas lors du tricentenaire de la mort de Louis XIV. « J'ai rendu hommage à un chef d'Etat ».

L'ancien maire des Sables-d'Olonne préfère toutefois relativiser le procès fait à la ville. « C'est beaucoup de bruit pour pas grand-chose. Des combats d'arrière-garde pour ne pas dire des combats archéologiques ! »

● FH

→ Qui est Saint-Michel

Saint-Michel est un des sept archanges majeurs que l'on retrouve dans les trois religions monothéistes. Symbole de la lutte du bien contre le mal, c'est lui qui terrasse le diable lors de la guerre des anges. Il est le patron, entre autres, des aviateurs, des parachutistes, de la Belgique, de la France et de la Normandie. Il est l'emblème du 9^e régiment de chasseurs parachutistes.

La Banque alimentaire a besoin de vos dons

Ces 25, 26 et 27 novembre, c'est la grande collecte nationale de la Banque alimentaire. L'antenne des Sables-d'Olonne sera bien évidemment fidèle au rendez-vous pour collecter un maximum de denrées alimentaires qui seront destinées à être distribuées tout au long de l'année aux bénéficiaires des associations Saint-Vincent-de-Paul, Secours catholique, Croix Rouge et APSH.

Les bénévoles de ces associations mais aussi le Lions club et des élèves de collèges et lycées du Pays des Olonnes seront mobilisés à l'entrée et à la sortie des supermarchés des Sables. La collecte commencera dès le jeudi après-midi, de 15 heures à 19 heures dans les trois Super U (Le Château, Olonne et la Chaume) ainsi qu'au Leclerc. S'ajouteront dès le lendemain, vendredi 26 novembre, et le samedi 27 novembre tous les autres petites, moyennes ou grandes surfaces de la ville, de 9 heures à 19 heures.

La collecte de cette fin novembre pourra se faire de deux façons. La première, la classique, en donnant des aliments aux bénévoles présents à la sortie des caisses des magasins. La seconde sera dématérialisée. Michelle Grellier, responsable



La Banque alimentaire donne rendez-vous pour sa grande collecte ce week-end. Archives JDS

de l'antenne des Sables, précise : « Cette collecte dématérialisée ne sera mise en place que dans les Super U et à Leclerc. Les gens auront la possibilité, en passant en caisse, de faire un don de 2 €, 5 € ou 8 €. Cet argent sera ensuite utilisé pour acheter le complément des produits qui viendront à manquer au cours de l'année. »

Les dons de conserves (poisson, légumes, plats cuisinés, pâte), de café, de thé, de chocolat, de sucre, d'huile, de céréales, de confiture, de compote, de purée et de farine sont à privilégier. En revanche, les produits frais ne sont pas acceptés pour des raisons de conservation.